

## Réunion (Zoom) n°20 de l'Espace Ethique de l'UIAD le 3 juin 2020



Présents : Elsa CARON, Yves CHARIGNON, Marc DE LAJUDIE Maryse DUC-GONINAZ, Alain FRANCO, Marie-Jeanne MONTOYA, Marie FOYER (*secrétaire de séance*).

Excusé : François KUENTZ.

\* \* \*

A l'ordre du jour :  
1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 13 mai 2020  
2. Questions éthiques  
3. Questions diverses

\* \* \*

1- Le **compte-rendu** de la réunion du 13 mai 2020 est approuvé l'unanimité.

2- Aucun cas d'éthique n'étant proposé à l'examen par l'EE, sont abordées les **Questions diverses**

### 2.1 - La publication des CR sur le site de l'UIAD

A actualiser : Aucun CR n'est paru depuis Décembre 2019.

### 2.2 – Le point de l'UIAD face à la crise

Le *personnel* a repris ses activités selon des procédures validées par le comité de vigilance, alliant distanciation et temps en commun pour la cohésion de l'équipe.

La question de *l'ouverture au public* a été examinée et finalement écartée pour ne pas mettre en risque les bénévoles. Les inscriptions peuvent se faire dès à présent en ligne ou par courrier. Une assistance téléphonique est proposée toute la journée, ainsi qu'une adresse mail.

Des *compensations* ont été décidées (avoir en réinscription, don défiscalisable...). Les personnes en difficulté peuvent faire appel auprès du comité social pour une aide examinée au cas par cas.

La question *communication* a été considérée comme essentielle. Les personnes sans adresse mail ont reçu par courrier les informations relatives aux décisions prises par le conseil d'administration.

Importance aussi du lien téléphonique qui maintient la relation, permet de mieux se comprendre et donc d'apaiser les éventuelles tensions. Il est important de montrer aux adhérents qu'on les écoute, qu'on leur donne la parole.

Le retour est tout à fait positif : les adhérents ont exprimé combien ils ont apprécié le contact gardé avec les enseignants.

Très peu d'adhérents ont demandé un remboursement (à peine une trentaine sur plus de six mille)

Des enseignants ont pu se sentir démunis pour répondre aux questions de leurs étudiants quant aux dispositions arrêtées, sans doute du fait que l'information a été diffusée à tous en même temps. De toute façon, ils ne sont pas censés assumer l'information administrative, il suffit de renvoyer aux services compétents.

La *plquette* sera sur internet à compter du 8 juin prochain. La version papier sera diffusée à l'extérieur des locaux à partir du 16 ou 17 juin prochains.

Un bug informatique (un message adressé à des adhérents relativement à une démarche de préinscription pourtant non effectuée, alors qu'il s'adressait aux informaticiens) a été constaté mais n'entraîne pas de suite fâcheuse.

Des démarches sont actuellement en cours pour *préparer la rentrée* (contacts pour trouver de nouvelles salles, consignes pour assurer la sécurité sanitaire, ...) Des adhérents ont clairement exprimé une envie marquée de reprendre les cours en présentiel.

## 2.3 – Fracture numérique

L'EE pose à nouveau la question d'une enquête complémentaire auprès des adhérents sans adresse mail (envisagée lors de la réunion précédente sans qu'il y soit donné suite). Pour les adhérents qui ne désirent pas souscrire à cette technologie, on ne peut que respecter leur volonté, il est difficile de faire mieux que ce qui a été fait. Pour les autres, on peut suggérer lors des inscriptions de choisir et indiquer un correspondant informatique qui relaierait les informations nécessaires. Cette entraide entre adhérents a d'ailleurs fonctionné durant la période de crise.

L'UIAD peut jouer un rôle incitatif pour ne pas hésiter à demander de l'aide, par exemple lors d'une campagne contre la fracture numérique menée sur le plan interne, éventuellement sous l'égide de l'espace éthique ou du pôle associatif. Maryse consulte la commission à ce sujet. L'UIAD doit marquer la préoccupation constante de ne pas laisser les gens de côté. Il s'agit de mener une action positive et purement humaine.

**2.4 – La participation aux réunions Zoom** rend nécessaire de donner une adresse mail, ce qui peut apparaître abusif, que ce soit pour les adhérents ou pour les salariés. Il faut rappeler tout d'abord que c'est sur la base du volontariat (chacun est libre de ne pas communiquer son adresse). Le problème peut être résolu en créant une adresse mail spécifique, dédiée à ces rencontres.

**2.5 – Alain Franco attire l'attention sur la problématique actuelle des EHPADs** : la rigueur des règles adoptées dans ces établissements met en fragilité psychologique, en enfermant dans la solitude, les personnes âgées.

Il semble que seule une action en justice menée par quelqu'un qui aurait le courage de se lancer dans cette démarche pourrait apporter une réponse à cette question délicate. C'est la question de la responsabilité qui est posée, chacun ouvrant le parapluie, selon l'expression consacrée, pour se protéger d'éventuelles poursuites ultérieures. C'est le problème de la médecine défensive (les soignants envisagent davantage leur propre défense que l'intérêt du patient), ou encore de la médecine hygiéniste (les décisions sont prises pour « notre bien »), posture liberticide qui exprime la primauté de l'éthique collective sur l'éthique individuelle.

Cela pose la question d'une recherche excessive de sécurité, c'est le drame du principe de précaution.

**2.6 - Le suivi** apporté à l'**étude** du Labo santé sur l'**impact psychologique** du virus sur la **santé mentale**. Réponse par mail de François Kuentz : *j'ai contacté par mail le Pr Graziani (Nîmes et Aix Marseille), qui pilote l'étude, et n'ai pas obtenu de réponse.*

*Cette cohorte de plusieurs milliers de personnes, recueillie pendant le confinement et une extraction complémentaire (contacts individuels prévus après le déconfinement) nécessite une étude longue.*

*Il me semble qu'il est trop tôt pour obtenir des résultats ou commentaires.*

**2.7-** La commission Enseignement travaille sur une **enquête complémentaire** à celle qu'elle a lancé durant cette année auprès des adhérents qui porterait sur la période de crise. Les résultats de l'enquête seront diffusés lors de la réunion de pré rentrée à laquelle seront conviés les membres de l'EE.

## 3- Calendrier

Prochaines réunions prévues le 8 juillet 2020 et le 2 septembre 2020.

*La réunion s'achève à 15h15*